**COMPTE RENDU DE LA REUNION  RANDONNEE NOCTURNE**

 **DU 10 NOVEMBRE 2018**

Le 26 SEPTEMBRE 2018

COMPOSITION DE L’EQUIPE

 Sophie Graeff - Valérie Turbeau - Elisabeth Delecroix –Gregory Escolin -Cathy Cionco –Noelle Janin –Yvan Alquier- Florence Sarremejeanne.

Excusées : Hélène Vogt- Céline Sertour.

Pour représenter la mairie, invitée Mme Chantal Bellat, absente excusée

Invitée Laetitia : secrétaire de la MJC

Référente de l’animation : Nicole Satin

Durée prévue de la réunion 1h 30

Merci à Valérie de nous recevoir chez elle pour cette première réunion !

Pour faciliter la présence de Laetitia, nos prochaines réunions auront lieu à la MJC, pendant ses heures de travail.

L’ensemble des participants se réjouit de renouveler cette animation qui a beaucoup plu aux familles de Fontaines st Martin en 2017.

**ORDRE DU JOUR**

Rappel de la coopération entre la MJC et le Sou des écoles ainsi que le comité des fêtes de FSM .

Retour sur le bilan financier de la « Rando nocturne 2017 ».

Le nouvel itinéraire et les horaires de Départ.

L’état des lieux des animations.

**COOPERATION MJC-SOU DES ECOLES-COMITE DES FETES**

A ce jour le sou des écoles est partant pour une nouvelle randonnée nocturne le 10 novembre prochain. La MJC organise la marche et les animations, le Sou s’occupe de la collation à l’arrivée.

La participation et le rôle du Comité des fêtes restent à définir par Noémie.

**L’ASPECT FINANCIER**

Cette année, nous allons proposer au Sou des écoles un partage des **bénéfices** à 50/50.

En effet nous devons tenir compte des frais engagés pour la préparation de la marche (voir le bilan financier déficitaire de la marche 2017) et le temps de travail consacré par Laetitia suivant nos besoins. Pour mémoire L’année dernière la répartition s’était faite sur les *recettes* avec un rapport de 80/20 pour la MJC.

 **L’ITINERAIRE**

Valérie propose de rencontrer rapidement Mme Vellat , ancienne directrice de l’école de st Martin, habituée aux tracés de ballades et au balisage.

Nous rappelons notre attachement à la traversée des bois (notre marche s’intitule « promenons-nous dans les bois), au tracé le moins possible sur route et l’importance des ruisseaux dans notre commune.

Des plans de FSM sont à dispositions. Ils devront être remis dès que le tracé sera arrêté aux animateurs conteurs, clowns, cirque etc...

**Les horaires et le prix du ticket :**

En 2017 la fréquentation à la marche nocturne était de 130 personnes environ. Nous pouvons espérer le même succès voire plus .En nous basant sur 150 participants, on pourrait échelonner les départs par groupes de 30 pers environ toutes les 5/10mn.

Les préinscriptions seront possibles auprès de Laetitia.

Nous proposons :

 **les enregistrements et la remise de tickets à 17H15**

**1er départ à 17h45**

**Dernière inscription à 18h**

**Durée de la marche** 1H + ANIMATIONS = **1h30 à 2 heures**

**Arrivée à la collation vers 20h.**

**La plaquette « Promenons-nous dans les bois** » est actualisée et confiée à Laetitia.

Voir comment la distribuer rapidement à l’école et à la MJC.

**ETAT DES LIEUX DES ANIMATIONS**

Liste des animations proposées et /ou de leurs animateurs:

* Animations sonores avec les élèves d’Alex, professeur de guitare.
* L’association LPO (ligue de protection des oiseaux) bruitages et chants d’oiseaux.
* Gregory propose de solliciter les scouts pour construction de cabanes.
* Les clowns
* Fabian et le groupe cirque
* Violette et la peinture fluo
* Pour Le conte, Elisabeth contacte son groupe de conteuses
* Guy Forgeois, musicien à contacter
* La mère Michu + chorale (Cathy)

Les acteurs de nos animations devront être contactés rapidement pour avoir leur accord de participation lors de notre prochaine réunion soit le mercredi 3 octobre.

**Dates des prochaines réunions :**

**3 octobre 2018**

**17 octobre ‘’**

**31 octobre ‘’**

**A 16h45 à la MJC**

**Fin de la réunion à 18h 45. Rendez-vous mercredi prochain !**